



Transports scolaires des élèves et étudiants en situation de handicap

Aide

Collégien

Parent

Handicap

Publié le 6 janvier 2020

Reading time : 5 minutes

Les élèves et étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une prise en charge intégralement gratuite* du Conseil départemental, pour leur transport depuis leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, établissement d'enseignement et lieu de stage. (* : sans frais d'inscription)

△ Attention changement de numéro de téléphone

Dans un souci de simplification et d'amélioration de la gestion des appels, le numéro vert des transports scolaires est remplacé par 2 numéros de téléphones fixes dédiés. Ce changement n'entraîne aucune modification du service rendu : les usagers peuvent joindre ce service dans les mêmes conditions d'accueil et aux horaires habituels.

Le nouveau numéro pour le transport scolaire est le : 05 34 33 17 90.

Le nouveau numéro pour le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap est le : 05 34 33 17 85.

Qui peut bénéficier de la prise en charge ?

- Elèves et étudiants en situation de handicap reconnus et notifiés par la MDPH,
- Elèves et étudiants résidant en Haute-Garonne,
- Elèves fréquentant un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé sous contrat,
- Etudiants fréquentant un établissement d'enseignement supérieur quel que soit le ministère de tutelle.

Moyens de transports proposés :

Sur la base d'un aller-retour quotidien pour les demi-pensionnaires, d'un aller-retour hebdomadaire pour les internes

• **Services des transports scolaires et services de transports en commun** (Bus, Métro, Tram, Train). Lorsque ces services existent, vous devez en priorité choisir ce mode de transport.

Un titre de transport gratuit peut être délivré aux parents ou personnes accompagnateurs à leur demande.

• Si vous assurez vous-même le transport de votre enfant avec votre véhicule personnel des **indemnités kilométriques** vous seront remboursées selon le barème établi par le Département et consultable dans le [règlement départemental](#),

• **En fonction de la gravité du handicap médicalement établie** (articles R3111-24 à R3111-27 du Code des Transports) **un transport scolaire adapté en petit véhicule, organisé par le Département, peut être accordé. Cette disposition peut s'appliquer aussi en l'absence de transport scolaire ou de transport en commun** correspondant au trajet.

Listes des pièces justificatives nécessaires

À la fin de la saisie du formulaire, les pièces justificatives suivantes vous seront demandées.

IMPORTANT : Pour les élèves / étudiants majeurs, les justificatifs doivent être établis à leur nom.

Justificatifs généraux

Ces documents justifient la condition de domiciliation en Haute-Garonne et la reconnaissance de la situation de handicap.

Justificatifs complémentaires selon la situation de l'utilisateur

Les usagers indiqués ci-après fournissent en complément des justificatifs généraux, les documents justifiant leur situation particulière.

Justificatifs et documents particuliers selon le mode de transport utilisé

En fonction du transport emprunté, les usagers fournissent le (les) document(s) suivant(s) en plus des justificatifs généraux et/ou particuliers précédents.

Inscription pour l'année scolaire 2026-2027

Inscription possible dès le 02 juin 2026 pour l'année scolaire 2026-2027

[Inscrivez-vous et suivez les demandes ici pour l'année scolaire 2026-2027](#)

En ce qui concerne le transport adapté, le Département ne peut garantir la prise en charge dès la rentrée scolaire si la demande est déposée **après le 14 juillet 2026**.

Transports EEH : tutoriel inscription renouvellement

[Télécharger](#)

Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne

Si vous ne pouvez pas utiliser la procédure en ligne, une inscription par un formulaire papier reste possible. **Téléchargez le formulaire ci-contre.**

Transport scolaire des élèves en situation de handicap - formulaire d'inscription 2026-2027

[Télécharger](#)

Règlement départemental de transport scolaire

Règlement départemental transport scolaire élèves et étudiants en situation de handicap

[Télécharger](#)

Enquête auprès des familles

Rapport enquête auprès des familles - Transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap - Mai 2024

[Télécharger](#)

Enquête auprès des familles - Transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap - Mai 2026

[Télécharger](#)